



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cotisations

Question écrite n° 44446

Texte de la question

M. Philippe Legras appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le dispositif d'allègement des charges sociales. Celui-ci prévoit un allègement total des charges sociales sur le salaire égal au SMIC et un allègement dégressif sur le salaire équivalent à une fois et demie le SMIC. Dans le cadre de la simplification des mesures d'aides à l'entreprise, il lui demande s'il ne serait pas possible que l'allègement des charges soit total pour le salaire allant jusqu'à une fois et demie le SMIC.

Données clés

Auteur : [M. Legras Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44446

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5633